

Liaison

LE JOURNAL DES LOCATAIRES | OCTOBRE 2024



DES RÉSIDENCES QUI FAVORISENT LES LIENS ENTRE GÉNÉRATIONS



**Jacqueline
CUENOT-STALDER,
Présidente
d'Habitat 25**

Les séniors sont traditionnellement mis à l'honneur au mois d'octobre. L'occasion de revenir dans ce numéro de Liaison sur un concept original développé par Habitat 25 : les résidences intergénérationnelles.

Dans ces programmes, un équilibre entre générations favorise les liens d'entraide entre locataires âgés et plus jeunes.

À lire également dans ce numéro, des conseils essentiels de prévention des incendies et les services offerts par Mon agence en ligne, votre espace personnel sécurisé.

Bonne lecture.



www.habitat25.fr

SÉCURITÉ INCENDIE : AVEZ-VOUS LES BONS RÉFLEXES ?



La sécurité incendie est primordiale et connaître les bons réflexes peut sauver des vies, à commencer par la vôtre et celle de vos voisins. Cet article rappelle les bons gestes et attitudes à adopter pour prévenir tout problème.

AFIN DE PRÉVENIR LES INCENDIES



Ne fumez pas au lit.



Soyez vigilants lors de l'usage d'appareils électriques chauffants.



Éloignez les produits inflammables des sources de chaleur (convecteurs, ampoules électriques...).



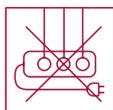
Contrôlez que les cigarettes soient bien éteintes avant de les jeter.



Ne rechargez pas votre smartphone ou tablette sur un support inflammable (lit, canapé, moquette...).



Laissez intervenir les entreprises mandatées par Habitat 25 pour entretenir et contrôler vos équipements.



Ne branchez pas trop d'appareils sur la même prise, évitez les multiprises.



Mettez allumettes et briquets hors de portée des enfants et ne les laissez pas jouer avec le feu.

EN CAS D'INCENDIE

Au-delà de ces bons gestes, voici quelques conseils essentiels pour ne pas se mettre en danger face à un incendie.

Si le feu se déclare à votre domicile et que vous ne pouvez pas l'éteindre

- 1 Évacuez votre appartement.**
- 2 Fermez la porte** derrière vous sans la verrouiller.
- 3 N'empruntez pas l'ascenseur** pour sortir du bâtiment. S'il en existe, utilisez les sorties de secours.
- 4 Alerte les occupants** de la maison ou de l'immeuble. Si une alarme incendie est présente, activez-la.
- 5 Si la pièce est remplie de fumée, restez près du sol** pour avoir de l'air frais et rampez sous la fumée jusqu'à un lieu sûr.
- 6 Appelez les pompiers (18 ou 112)** et attendez qu'ils vous autorisent à raccrocher avant de le faire.

Si le feu est à l'extérieur de votre logement

- N'empruntez pas l'escalier en cas de présence de fumée.
- Calfeutrez-vous dans votre domicile.
- Éloignez-vous le plus possible du foyer de l'incendie, en fermant toutes les portes derrière vous pour limiter la propagation, et bouchez les entrées de fumée avec un linge mouillé.
- Humidifiez la porte d'entrée et colmatez les dessous de portes avec des linges mouillés.

En suivant ces recommandations, vous serez mieux préparés pour réagir efficacement en cas d'incendie. La prévention et la connaissance des gestes à adopter restent vos meilleurs atouts pour assurer votre sécurité et celle des autres.

BIEN VIEILLIR CHEZ SOI AVEC HABITAT 25



36 % de nos locataires ont plus de 60 ans. Afin de mieux répondre aux enjeux du vieillissement de la population, Habitat 25 accompagne ses locataires pour les aider à bien vieillir à domicile en adaptant son parc immobilier et en développant la construction de programmes intergénérationnels.

Adapter les logements pour favoriser le maintien à domicile

Habitat 25 réalise notamment des adaptations de salles de bains et de WC à la mobilité et aux besoins de ses locataires âgés ou handicapés :

- Lors des réhabilitations.

- Sur sollicitation de locataires. En 2023, près de 150 logements ont été adaptés sur sollicitation de leurs occupants, pour un budget d'environ 400 000 euros.

Parfois l'adaptation de la salle de bains n'est pas réalisable ou peu judicieuse. Dans ce cas, les équipes d'Habitat 25 étudient avec le locataire la possibilité d'emménager dans un autre logement, plus accessible et en phase avec une perte de mobilité.



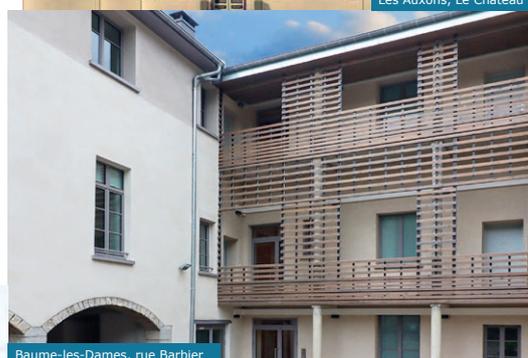
Les résidences intergénérationnelles : habitat adapté et esprit d'entraide

Les résidences intergénérationnelles sont une réponse originale d'Habitat 25 aux enjeux du vieillissement et de l'autonomie.

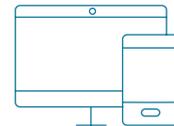
- Proximité des services pour une autonomie au quotidien.
- Typologies adaptées aux seniors et aux familles pour favoriser les relations d'entraide entre générations.
- Partenariat étroit avec les communes pour que les locataires accèdent aux services de la collectivité (portage de repas, activités, soins...).

Ces programmes sont destinés à des personnes suffisamment autonomes pour vivre dans leur logement.

NOS RÉSIDENCES



TUTOS VIDÉO : ÇA TOURNE POUR MON AGENCE EN LIGNE



Retrouvez dès maintenant les tutoriels vidéo Mon agence en ligne sur le site habitat25.fr. Les quatre tutoriels suivant sont déjà disponibles :



habitat25.fr/31



Mon agence en ligne :
simplifiez-vous la vie !



Mon agence en ligne :
contacter Habitat 25 et suivre mes demandes



Mon agence en ligne :
je m'inscris



Mon agence en ligne :
consulter et payer mes factures

Mon agence en ligne est un service exclusivement dédié à nos locataires, accessible 24h/24 et 7j/7 depuis habitat25.fr, grâce auquel vous pouvez réaliser la plupart des démarches depuis un téléphone, un ordinateur ou une tablette.

Sur Mon agence en ligne, vous pouvez :



- Payer votre loyer en ligne et/ou adhérer au prélèvement automatique.
- Transmettre votre attestation d'assurance à jour.
- Mettre à jour vos coordonnées.
- Effectuer et suivre vos demandes administratives ou techniques (hors IMOZEN).
- Signaler les dysfonctionnements dans les parties communes (portes, interphones, éclairages, espaces verts...).
- Retrouver les coordonnées des entreprises prestataires en charge des dépannages et réparations dans votre logement.



ENQUÊTE RESSOURCES 2024 SUR MON AGENCE EN LIGNE

L'enquête SLS (Supplément de Loyer de Solidarité) est une enquête annuelle destinée uniquement aux locataires ne touchant pas les APL ou n'habitant pas en quartier prioritaire de la ville. Pour plus de simplicité, répondez directement sur Mon agence en ligne en vous rendant dans la rubrique « Répondre aux enquêtes ». Renseignez vos informations et joignez vos justificatifs. Vous pouvez également répondre à l'enquête par courrier. Délai de réponse : 1 mois.



www.habitat25.fr

AGENCE DE BESANÇON

3, rue Louis Garnier
25044 Besançon cedex
Tél. : 03 81 82 78 00

AGENCE DE MONTBÉLIARD

6 bis, rue du Petit Chênois
25204 Montbéliard cedex
Tél. : 03 81 90 71 00

AGENCE DE PONTARLIER

2-4, rue Bourdin
25300 Pontarlier
Tél. : 03 81 82 78 35

Nos agences sont ouvertes :

Du lundi au jeudi : 9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h et le vendredi : 9 h - 12 h et 13 h 30 - 16 h

SIÈGE SOCIAL

5, rue Louis Loucheur - 25041 Besançon cedex

Directeur de la publication : Laurent Gaunard - **Directrice de la rédaction :** Lucie Louvet - **Rédactrices :** Loanne Gasnier, Ludivine Pagliaro, Lucie Louvet - **Visuels :** L. Georges/Département du Doubs 2021, Adobe Stock, Habitat 25 - **Conception et réalisation :** Staccato - **Impression :** Groupe Estimprim - **Date de parution / dépôt légal :** Octobre 2024 - ISSN : 2256 7208